

LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

Bulletin de liaison de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France

N°26-septembre 2007
www.saintlaurent.info



Inauguration du monument dédié aux Saint-Laurent de France

Sommaire:

**Grand rassemblement et Assemblée générale
des 29 - 30 juin et du 1 juillet 2007
à Saint-Laurent-des-Vignes**

Délégation Générale - 8,rue de l'Eglise - 34725 - Saint-Félix-de-Lodez

Tél. / Fax.: 04 67 44 03 76

E-mai: image.plus@wanadoo.fr

9^o Grand rassemblement à Saint-Laurent-des-Vignes les 29 – 30 juin et 1^o juillet 2007.

Un peu d'histoire et de géographie.

Saint-Laurent-des-Vignes (sources Guy de Chadourne) fut formé en 1794 par la réunion des paroisses de Saint-Laurent-des-Vignes et de Saint-Sernin-de-Gabanelle.

Pour arriver à cet événement, il faut remonter vers la fin du X^e siècle, période à laquelle Boson le Vieux, Comte de la Marche et par son mariage Comte du Périgord, fonde un prieuré de religieuses à Saint-Silvain-de-Lamonzie.

1030 : création de Saint-Martin – 1050 : création de Saint-Sernin – 1074, puis 1112 : création de Saint-Laurent sur le passage des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle – 1079 : ces pèlerins fondent la paroisse de Saint-Laurent.

Vinrent à passer la guerre de Cent ans et les guerres de religion. Puis entre 1594-1600, les 4 paroisses (St.-Martin, St.-Laurent, Moncuq et St.-Sernin) sont rattachées à la Châtellenie de St.-Martin. A cette période, Saint-Laurent prend le nom de Saint-Laurent-la-Mongie. le 2 octobre 1749 elle est appelée Saint-Laurent-du-Vignals et est désignée sous le nom de « bourg » dans un acte passé le 1er novembre 1657 à Bergerac.

Elle retrouve son nom de Saint-Laurent-des-Vignes en 1781, mais reste rattachée à Lamongie jusqu'en 1793, lors de l'abandon de ses droits par la dernière dame de Saint-Martin, la Marquise de Flamarens.



Château de Monbazillac

C'est en 1794 que Saint-Laurent-des-Vignes revêt son titre de commune.

Aujourd'hui, Saint-Laurent-des-Vignes est une agréable et verdoyante commune de Dordogne, limitrophe de Bergerac, avec ses 800 habitants et ses 780 hectares situés dans la plaine de la Dordogne, limitée au Nord par la rivière et au Sud par les célèbres coteaux de Monbazillac.

C'est une commune rurale, à très forte majorité viticole. C'est aussi une commune très dynamique grâce aux nombreux commerces et entreprises qui se sont installés sur son territoire. Le dynamisme de sa population, assez jeune, a permis de créer sur la commune de nombreux équipements publics ou privés :

- école primaire de 4 classes et une salle des fêtes équipée d'une cuisine moderne - 2 terrains de tennis, des équipements sportifs, un club-house ;
- 1 discothèque (4 salles de restaurants) la plus importante du département ;
- 1 bowling de 10 pistes, plus golf miniature et salle de jeux ;
- 1 piste de karting moderne ;
- 1 hôtel Kyriad 2* ;
- 1 centre régional de commerce et embouteillage de vins (UNIDOR) ;
- 1 usine agro-alimentaire (Blason d'Or = 150 salariés) ;
- de nombreuses entreprises artisanales et de nombreux viticulteurs.

Saint-Laurent-des-Vignes, c'est surtout une commune où il fait bon vivre, dans une bonne ambiance, un climat tempéré et avec un véritable esprit de clocher.

Un accueil dans la tradition.

C'est ainsi, que près de 1000 représentants des 34 délégations venues de toute la France et de l'Outre-Mer ont convergé dès le 29 juin vers ce petit village de Dordogne pour participer dans une ambiance festive et conviviale à 3 jours de fêtes.

Etaients présents du Nord au Sud de la France :

SL-Blangy (62223) Pas-de-Calais	SL-d'Oingt (69620) Rhône
SL-sur-Mer (14710) Calvados	SL-de-Chamousset (69930) Rhône
SL-du-Tencement (27390) Eure	SL-de-Mure (69720) Rhône
SL-de-Cuves (50370) Manche	SL-de-Vaux (69670) Rhône
SL-sur-Oust (56140) Morbihan	SL-d'Agny (69440) Rhône
SL-du-Mottay (49410) Maine-et-Loire	SL-d'Arce (33240) Gironde
SL-Nouan (41220) Loir-et-Cher	SL-des-Hommes (24400) Dordogne
SL-en-Gâtines (37380) Indre-et-Loire	SL-des-Vignes (24100) Dordogne
SL-des-Autels (49270) Maine-et-Loire	SL-des-Combes (16480) Gironde
SL-de-Lin (37330) Indre-et-Loire	SL-du-Bois (33540) Gironde
SL-de-la-Plaine (49290) Maine-et-Loire	SL-de-Carnols (30200) Gard
SL-en-Brionnais (71800) Saône-et-Loire	SL-du-Var (06703) Alpes-Maritimes
Saint-Laurent (23000) Creuse	SL-de-Gosse (40390) Landes
Saint-Laurent (74800) Haute-Savoie	SL-Bretagne (64160) Pyrénées-Atlantiques
SL-de-Cognac (16100) Charente	SL-de-la-Cabrerisse (11220) Aude
SL-Rochefort (42130) Loire	SL-de-Cerdans (66260) Pyrénées-Orientales
SL-la-Conche (42210) Loire	SL-du-Maroni (97320) Guyane

Alors accueillis dans la salle des fêtes du village, chaque participant recevait en cadeau une très bonne bouteille de vin de Monbazillac, cru local de très grande réputation, et il pouvait aussi déguster ce magnifique breuvage en guise d'apéritif de bienvenue.

C'est ensuite, vers Bergerac, salle Louis Delluc du parc des expositions de Picquecailloux, sous un magnifique ciel bleu et une ambiance musicale délivrée par « La bande à rayures » de Saint-Laurent-Nouan, que convergeaient les groupes afin de recevoir les badges et autres sésames nécessaires à la poursuite de la manifestation.

Dans la soirée du 29 juillet, toujours sur le site de Picquecailloux, le dîner d'ouverture et les retrouvailles donnaient le ton à ce nouveau grand rassemblement qui se présentait pour être de grande qualité compte tenu des menus proposés pour les repas et des animations qui ponctuaient le programme. C'est ainsi, que Saint-Laurent-des-Hommes avec sa chorale et ses danses traditionnelles offrait un récital particulier et caractéristique de la tradition Félibre, culture qui prédomine dans tout le Périgord. Ce fut ensuite la délégation de Saint-Laurent-du-Maroni, dans de chatoyants costumes guyanais, qui s'appliquait à d'exotiques pas de danses sous les accents du casse-cô, musique coutumière de la Guyane. Le repas terminé, la piste était occupée, tard dans la nuit, par les inconditionnels des danses de salon.

La journée du 30 juillet débutait de très bonne heure par les départs des excursions qui amenaient les participants sur des sites remarquables, témoins de la richesse touristique de cette région, tels que : Les grottes de Lascaux - La descente de la Dordogne en canoë - Le gouffre de Proumeyrac - Le Belvédère de Rocamadour et le cingle de Trémolat - le château féodal de Beynac et son village - La route des vins : Monbazillac et Bélingard - Les jardins de Marqueyssac - Le village du Bournat - Le circuit des bastides et le château de Biron

Pendant que les excursions se déroulaient dans la bonne humeur, dans le hall Anatole France, la foire exposition avec plus d'une quarantaine de stands, offrait aux visiteurs les innombrables produits gastronomiques et touristiques régionaux. Ainsi, il était possible de savourer les vins de Saint-Émilion ou de Monbazillac, puis de déguster la fameuse charcuterie des Pyrénées-Orientales ou le foie gras du Périgord, ou bien de faire une halte à la bodega des Landes sans oublier de s'arrêter au stand de la Guyane pour apprécier le Ti' Punch traditionnel. Les Saint-Laurent du Rhône y faisaient aussi un « tir groupé » en déployant les innombrables richesses culturelles et culinaires de leur Région.



Il y en avait pour tous les goûts, pour toutes les sensibilités, pour toutes les envies, et chaque participant déployait ses plus beaux atours pour que ce rassemblement soit la plus parfaite et séduisante mosaïque des potentialités et des richesses du génie rural des Saint-Laurent de France.



A 12h. après l'aubade donnée par le Réveil Laurentin de Saint-Laurent-de-Cerdans, l'inauguration officielle était effectuée en présence des élus locaux et des maires des communes présentes à la manifestation au milieu d'un public nombreux et amateur de bons produits, prêts à tous les excès...

Le déjeuner terminé, les délégations se donnaient rendez-vous sur le pré pour rivaliser d'astuces, de connaissances, de mémoire, de forces, d'adresse et de rapidité,

au cours du jeu inter-villes. Durant cette période, les différentes commissions mises en places par le bureau national pouvaient délibérer sur les grands thèmes abordés :

- La commission jeunesse et vie associative travaillait sur le dossier concernant l'accueil des jeunes à nos manifestations ;
- La commission tourisme et économie recevait les propositions des communes qui ont élaboré des circuits touristiques ou gourmands, et elle mettait en place les bases de réflexions pour celles qui souhaitent en créer.

En fin d'après-midi, la chorale Méli Mélodie régalaït une assistance de connaisseurs par des mélodies particulièrement choisies et remarquablement interprétées avant que la messe traditionnelle des Saint-Laurent soit célébrée dans un recueillement et une fraternité intergénérationnelle qui rapproche dans un même accord les villes et les villages qui ont pour patronyme Saint Laurent..

Le dîner de gala qui regroupait près de 1200 convives démarrait dans la bonne humeur générale, d'autant que Cyrano de Bergerac en personne était présent pour souligner que nous étions les hôtes de sa bonne ville sans oublier de faire un rappel à son appendice nasal :

« C'est un roc !...C'est un pic !... C'est un cap !... Que dis-je, c'est un cap ?... C'est une péninsule! »

et de préciser :

«Tous les mots sont fins, quand la moustache est fine! Que dites-vous ? C'est inutile ? Je le sais !

Mais on ne se bat pas dans l'espoir du succès Non! Non! C'est bien plus beau lorsque c'est inutile !»

D'autres animations de très bon aloi, danses traditionnelles, interprétations d'Edith Piaf, enchantaient l'assistance qui pouvait applaudir l'équipe de Saint-Laurent-en-Gâtines, grand vainqueur des jeux inter-villes avant d'admirer un feu d'artifice bien fourni et de prolonger la soirée par une folle soirée dansante.



Saint-Laurent-en-Gâtines-vainqueur des jeux inter-villes

Le dimanche matin, l'assemblée générale permettait de faire le point sur les dossiers en cours et d'engager l'association nationale sur de nouveaux projets, dont le calendrier des nouvelles manifestations. Il s'en est suivi l'échange des cadeaux, puis l'inauguration du monument dédié aux Saint-Laurent de France, monument qui immortalise l'organisation annuelle d'un grand rassemblement ou d'un rassemblement dans chaque commune organisatrice.

A cette occasion, Michel BEHAGUE, président du comité d'organisation, Gilbert OBRE, maire de Saint-Laurent-des-Vignes, Jean CHAGNEAU, vice-président du Conseil général de Dordogne, conseiller général de Dordogne, Jean-Pierre LAPEYRE, président de l'Association nationale des Saint-Laurent de France et Daniel GARRIGUE, député-maire de Bergerac, ont souligné la portée humaniste et éclairée de cette manifestation.



Les élus de la Dordogne et les maires des Saint-Laurent de France

En effet, c'est depuis 1991 que se rassemblent 42 villes et villages venus des 4 points cardinaux dans une même fraternité et convivialité pour échanger leur culture, leur savoir faire et le désir de bien vivre ensemble.

C'est après le déjeuner que l'occasion était donnée à la délégation de Saint-Laurent de Haute-Savoie de nous proposer plusieurs tableaux rappelant les joies et les dangers des sports de glisse du début du XX^e siècle, puis après les desserts le défilé des délégations pouvait s'organiser dans les rues de Bergerac.

Ce cortège des 34 Saint-Laurent présents scellera un grand moment de l'été 2007, et il comptera dans l'histoire des grands rassemblements comme une réussite parfaite grâce à l'efficacité du comité d'organisation que a travaillé depuis 3 ans sur ce dossier et au dévouement des 200 bénévoles qui ont assuré sans faillir et avec bonne humeur les missions qui leur avait été confiées.

Tous nos remerciements vont vers M. Gilbert OBRE, maire de Saint-Laurent-des-Vignes, et M. Michel BEHAGUE, président du comité d'organisation et à son équipe. Qu'ils soient convaincus que ce séjour a été particulièrement agréable et que nous sommes repartis avec d'excellents souvenirs et une fervente envie de revenir à Saint-laurent-des-Vignes et en Dordogne.

Assemblée Générale du 1^{er} juillet 2007: ordre du jour.

- 1 - Rapport moral du président;
- 2 - Rapport financier de la trésorière et du commissaire aux comptes;
- 3 - Bilan du 8^{ème} rassemblement à Saint-Laurent-de-Cuves;
- 4 - Renouvellement du conseil d'administration;
- 5 - Point sur le site Internet;
- 6 - Point sur la trimbrologie proposée par les Saint-Léger de France;
- 7 - Point sur la réalisation d'un logo autocollant;
- 8 - Point sur le voyage au Canada;
- 9 - Point sur les travaux des commissions;
 - commission vie associative, jeunesse et loisirs;
 - commission tourisme et économie;
- 10 - Point sur le calendrier des prochaines manifestations.

1 - Rapport moral du président :

Notre association est dans une situation conjoncturelle de périodes électorales 2007 et 2008 susceptibles d'entraîner certaines modifications. D'une part, dans nos ressources financières, car il n'est pas certain que la subvention du Ministère du Tourisme qui nous était octroyée, puisse être renouvelée après le changement de gouvernement, et d'autre part en matière d'adhésion ou de maintien des adhésions actuelles après les élections municipales.

Il ressort également qu'après nos rencontres, nos bonnes intentions trouvent du mal à se concrétiser. Je prendrais pour exemples, l'échec de la mise en place de la boutique en ligne des Saint-Laurent de France, la difficulté à pouvoir mettre à jour l'annuaire des associations et la création ou des propositions de circuits touristiques.

Il se dégage de cette analyse, que nous puissions nous satisfaire uniquement de nos rencontres annuelles, et que nos projets ne soit pas une motivation suffisante pour faire évoluer notre groupe de 35 membres qui subit un tassement faute de nouvelles adhésions.

Il faut aussi être vigilant sur le choix des dates de nos manifestations, car pendant la période scolaire elles sont un frein pour accueillir les jeunes comme celui de leur coût trop élevé.

Pour ma part je souhaite que nos actions se poursuivent sur les projets touristico-économiques qui ont été lancés afin que nous puissions être en mesure de conserver notre effectif et surtout de pouvoir recruter de nouveaux membres.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2 - Rapport financier de l'Association Nationale:

Les comptes présentés sont positifs et leur tenue ne présente aucune anomalie. Toutefois, il reste quelques communes qui n'ont pas payé leur cotisation pour l'année 2007.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Les subventions du Ministère du Tourisme nous ont été versées, et elles constituent un « matelas » pour le fonctionnement futur en précisant que la seule vraie ressource reste celle qui est procurée par les cotisations. Les charges consenties pour le suivi administratif, celui des dossiers techniques et du site Internet de notre association sont compensées par la suppression du versement d'une partie des cotisations aux organisateurs des manifestations.

Il est précisé par les organisateurs des manifestations, dont le budget moyen est de 100 000 . est très serré, que sur le site on ne trouve que la vente des buvettes pour entrer des recettes. Malgré cela, il leur est rappelé que les publicités sont des ressources à prendre en compte et aussi les aides des collectivités locales qu'il est nécessaire de solliciter.

Il est remarqué depuis quelques manifestations l'influence autarcique de leur organisation, en effet, nos foires expositions sont des lieux de commerces ou d'échanges entre Saints-Laurent, et l'on trouve très peu d'acheteurs ou visiteurs extérieurs.

Une suggestion est proposée pour faire de la publicité à nos manifestations. Elle consisterait à réaliser nos défilés en ville le premier jour plutôt qu'en clôture...

3 - Bilan du 8ème rassemblement des 4-5 et 6 août 2006 à Saint-Laurent-de-Cuves :

Grâce à la mobilisation des nombreux bénévoles, partenaires, sponsors et habitants, cette manifestation a été une réussite aux yeux de tous. Elle laisse en mémoire de bons souvenirs de ces trois jours passés au sein de ce charmant village.

Près de 500 Saint-Laurentais de tout l'hexagone et d'Outre-Mer ont participé à cette manifestation, et les témoignages de satisfaction et autres marques de sympathie ont prouvé combien ce rendez-vous a été « riche en émotions mais également dans les liens ».

Au départ le pari était osé pour cette petite commune. Mais grâce à la dynamique associative qui s'est renforcée autour d'une équipe et ensuite autour de 200 bénévoles pendant ces trois jours, toutes les énergies ont été déployées pour assurer un accueil le plus chaleureux possible et faire passer un séjour inoubliable en Normandie, dont les potentialités touristiques sont hors du commun.

Les habitants de la commune et des alentours n'ont pas hésité à ouvrir leurs portes pour héberger les Saint-Laurent de France, confirmant ainsi l'esprit qui anime ce réseau et leurs rencontres dont le caractère festif, convivial et fraternel en est la marque.

Cette formidable expérience permet d'envisager une nouvelle candidature à un autre rassemblement.

Quelques chiffres :

- 3781 repas ont été servis, dont le dimanche soir 1 200 moules frites et 195 plateaux repas.
- Parallèlement des sandwiches ont été proposés aux jeunes.
- 370 personnes ont effectué les excursions.
- 555 nuitées ont été réparties entre les hébergements chez l'habitant, en hôtel, en chambre d'hôte, en gîte ou en camping.
- Plus de 1 000 participants étaient présents à l'inauguration de la stèle dédiée aux Saint-Laurent de France, conçue par Miguel Leguillon.
- 40 participants ont contribué à la réussite du concours de pétanque du vendredi soir.
- Mise en place du premier inter-villes des Saint-Laurent de France.
- le bilan financier fait ressortir un solde positif qui a été engagé pour organiser le déplacement à Saint-Laurent-des-Vignes.

4 - Renouveau du conseil d'administration :

Le tirage au sort avait désigné Jean Lancial - Jean-Pierre Lapeyre et Jean-Claude Chavand comme membres sortants.

Jean-Claude Chavand fait connaître qu'il ne souhaite pas se représenter, et comme aucun candidat ne s'était manifesté avant la date demandée du 16 juin 2007, il a été fait appel à une candidature spontanée. Ginette Decultieux, seule candidate, a été désignée à l'unanimité par un vote à main levée comme nouveau membre du conseil d'administration.

Un hommage appuyé et les remerciements sont adressés par l'Assemblée générale à Jean-Claude Chavand qui depuis la création de l'association a œuvré activement au sein du conseil d'administration. Son analyse et son expérience ont toujours été appréciées de tous.

5 - Point sur le site internet : www.saintlaurent.info

L'ancien nom de domaine <http://www.asaintlaurentfr.com> est maintenant la propriété de notre association après deux ans d'une course-poursuite pour le récupérer. C'est après une vente aux enchères judicieusement menée que nous l'avons obtenu pour le modique prix de 120 €. Ainsi l'ouverture de notre site peut se faire avec l'un ou l'autre des noms de domaine.

- Statistiques au 29 août 2007 :

- o Nombre de visiteurs uniques par mois depuis le 1er janvier = 3 949
- o Nombre total d'articles = 220
- o Nombre de visiteurs différents depuis le 1er janvier = 22 075
- o Nombre total de visites depuis le 1er janvier = 28 621
- o Nombre total de pages lues depuis le 1er janvier = 205 234
- o Nombre total de commentaires = 62
- o Nombre total d'inscrits à la newsletter = 267
- o Nombre total de pays visiteurs de plus de 10 pages = 17

- Articles les plus visités :

- o Avec Benitos = 16 690 lectures
- o Annuaire des associations sportives = 4 633 lectures
- o Annuaire des associations culturelles = 2 327 lectures
- o Annuaire des associations sociales et de services = 2 286 lectures
- o Annuaire des associations de loisirs = 1 877 lectures
- o Annuaire des associations jeunesse et vie scolaire = 1 721 lectures
- o Les Saint-Laurent de France = 1 593 lectures
- o Un tchat pour les jeunes = 1 529 lectures

La lecture de ces statistiques confirme l'intérêt de la mise à jour régulière de l'annuaire des associations. Ce qui implique que soient adressées à la délégation générale les modifications concernant vos associations au fur et à mesure quelles se présentent.

Il est à préciser que des communes n'ont toujours pas fait parvenir les informations ou les modifications depuis la création de cet annuaire en 2004 : SL-Arce - SL-Bretagne - SL-de-Cerdans - SL-Creuse - SL- de-Cuves - SL-des-Bois - SL-du-Bois - SL-Haute-Savoie - SL-Rochefort - SL-du-Tencement - SL-de-Trèves.

6 - Point sur la timbrologie proposée par les Saint-Léger de France :

Des villages se rassemblent et ils ont pour noms



SAINT AUBIN



SAINT GEORGES



SAINT LAURENT



SAINT LEGER



SAINT MEDARD



SAINTE FOY

Pourquoi ne pas rassembler ces saints patrons... Par des timbres

Il est rappelé que ce projet consiste à réaliser une planche de 6 timbres représentant l'effigie des Saints "qui se rassemblent", et dont le premier jour sera organisé à l'Assemblée nationale en présence des parlementaires et membres des associations nationales.

Ce projet qui avait été ralenti dans l'attente du résultat des dernières élections législatives est en mesure de se concrétiser avec la réalisation des timbres représentant : Saint Aubin - Saint Georges - Saint Laurent - Saint Léger - Saint Médard - Sainte Foy.

Les suites données à ce dossier vous seront communiquées par l'intermédiaire de l'Internet.

7 - Point sur la réalisation du logo des Saint-Laurent de France sur un autocollant :

L'étude et la présentation des devis fait ressortir qu'une fabrication de 20 000 autocollants est réalisable à partir d'une souscription spontanée des membres du réseau, à raison de l'achat unitaire fixé à 0,50 . suivant modèle ci contre, échelle 1.

Les responsables des délégations présentes ayant fixé leurs commandes initiales suivant indications ci-après, feront parvenir à la délégation générale un chèque, libellé à l'ordre des Saint-Laurent de France, correspondant au montant de leur souscription ou de leur souhait. Les autocollants leur seront expédiés dans les meilleurs délais.

Les délégations absentes ou tout autre acheteur procéderont de la même manière.

SL-d'Aigny = 200

SL-des-Autels = 1000

SL-de-la Cabrerisse = 500

SL-de-Cerdans = 200

SL-de-Chamousset = 500

SL-des-Hommes = 200

SL-en-Gâtines = 800

SL-du-Maroni = 1000

SL-du-Mottay = 100

SL-sur-Oust = 250

SL-d'Oingt = 50 (commande Internet)

SL-du-Var = 1000

SL-d'Arce = 500

SL-du-Bois = 300

SL-de-Carnols = 200

SL-de-Cognac = 360

SL- Creuse = 300

SL-des-Combes = 300

SL-de-Lin = 250

SL-de-Mure = 400

SL-Nouan = à préciser

SL-de-Rochefort = 500

SL-de-Vaux = 100

SL-des-Vignes = 500



8 - Point sur le voyage au Canada :

Suite à nos recherches, les propositions actuelles correspondent « trop » à un voyage touristique classique. Il est donc nécessaire de poursuivre nos investigations auprès de correspondants de Saint-Laurent (Île d'Orléans) région de Québec membre de l'Association des plus beaux villages du Québec, afin de pouvoir organiser une rencontre avec les habitants dans l'esprit de nos rassemblements.

9 - Point sur les travaux des commissions :

- Commission vie associative, jeunesse et loisirs :

Thèmes à traiter :

- Comment motiver et inciter les jeunes à venir à nos manifestations ?
- Comment maintenir les liens établis entre les jeunes ?

Les points faibles - rapporteur : Louis NONDEDEU

Les dates:

- Eviter la fin juin et début juillet (examens + bouchons);
- Eviter également la première quinzaine d'août (St. Laurent le 10 août);
- Eviter la fin août (reprise des classes);
- Eviter le 14 juillet;
- Intérêt d'avoir une date fixe pour les futurs rassemblements : proposition, le premier ou le troisième week-end de juillet pour les futurs organisateurs;
- Le choix du troisième week-end de juillet est la date retenue par l'assemblée générale.

Le coût des participations:

- Il reste encore trop élevé pour les jeunes;
- Hébergement : le camping est fortement souhaité, il doit être à proximité du site et gratuit;
- Restauration : Restauration rapide à prix plus accessible (calculé au plus juste) avec accès au chapiteau pour que les jeunes participent à la fête;
- Il a également été demandé un demi-tarif pour les repas des enfants (moins de 12 ans par exemple);

La communication:

- Internet : forum ou tchat (question/réponse); (*réponse du webmaster : mise en place réalisée*)
- Certains jeunes ne trouvent pas le site assez vivant; (*réponse du webmaster: il n'appartient qu'à eux de le faire vivre en proposant des articles ou en échangeant leurs idées sur le forum*)
- Les jeunes : Ils doivent s'impliquer d'avantage et inviter 2 ou 3 jeunes de leur village, ou amis, pour participer à nos rassemblements;
- Accueil : l'accueil des jeunes doit être plus échelonné dans la nuit en cas d'arrivées tardives (pot de bienvenue, collation ou autre ...);
- Animation : celle-ci doit être plus adaptée (fin de soirée) en particulier pour les jeunes.

Les municipalités:

- Elles doivent être un moteur pour incorporer les jeunes.

Les points forts - rapporteur : Gérard COMETS

Discussion avec les jeunes:

- Faible participation du fait que tous les St.-Laurent n'avaient pas eu le temps de faire passer l'information au sujet de cette discussion lors de la descente en canoë;
- St-Laurent (Haute Savoie) = 2 jeunes - St-Laurent-Nouan = 13 jeunes
- St-Laurent (Creuse) = 2 jeunes - St-Laurent-des-Autels = 6 jeunes
- La discussion a été très intéressante. Elle a permis de remettre en avant des points déjà soulevés lors des dernières réunions mais également d'avancer des idées nouvelles;
- Opération à renouveler lors de la prochaine activité plein air, loisir ou autre;
- Faire participer un jeune et un adulte de chaque délégation à la future commission jeune;

Mise à la disposition des adresses E-mail de Gérard et Louis au cas où des jeunes auraient des idées dans le courant de l'année.

- Adresse Gérard : g.comets@wanadoo.fr

- Adresse Louis : l.nomdedeu@infonie.fr

Intégration des jeunes dans l'organisation :

- Faire participer les jeunes des villages organisateurs dans la préparation du rassemblement et leur confier des responsabilités (par exemple la restauration rapide, ce qui permettrait aux jeunes de se retrouver), cette intégration faciliterait la découverte de notre association et permettrait de les faire participer aux futurs rassemblements;
- L'assemblée générale propose qu'un jeune soit élu au conseil d'administration de l'association nationale;
- Il est rappelé que les Points d'Information Jeunes (P.I.J.) qui existent dans les communes peuvent être de très bons relais pour les jeunes de notre association.

Interville:

- Très grande réussite lors du premier interville à St-Laurent-de-Cuves;
- Merci à Franck et à son équipe pour avoir relevé ce défi qui était dans nos tablettes depuis plusieurs années;
- Les jeunes sont ravis de cet interville, mais ils ne veulent surtout pas qu'il soit uniquement réservé à eux, ils veulent conserver le contexte intergénérationnel.

Commission tourisme et économie : rapporteur Yvan MARCOU

Thème à traiter :

Création et mise en ligne sur le site Internet des circuits touristiques à thèmes et des circuits gourmands.

Base de réflexion :

- Les itinéraires touristiques peuvent avoir pour thèmes la gastronomie, les vins et alcools, des savoirs-faire, des personnages célèbres, le patrimoine bâti, la nature, ...
- Ils peuvent être linéaires, en boucles, en étoile ou circuits libres.
- Leur taille va de quelques dizaines à quelques centaines de kilomètres.
- Le contexte actuel dans lequel s'inscrivent ces circuits est favorable : désir de découverte, de culture, de contacts, importance des sites et des paysages, raccourcissement des durés et éclatement des séjours, valorisation des prestations liées aux territoires et aux traditions.
- Les circuits relient souvent des prestataires, des lieux, des producteurs, des hommes et leurs cultures, ce sont des projets collectifs et structurants pour un territoire, outil de développement local et d'animation.

Dix participants dont :

-Saint-Laurent-de-Gosse qui propose de poursuivre l'inventaire des chemins de grandes randonnées et des chemins de Compostelle qui traversent les Landes et le Pays de Seignanx et qui vont de la côte vers l'intérieur. Ce travail en concertation avec l'Office de Tourisme communautaire permettra d'ouvrir de nouvelles voies et d'attirer vers l'intérieur les touristes et autres nombreux randonneurs sur des circuits de randonnées locaux pour développer le tourisme vert local et leur faire découvrir la gastronomie et les marchés du terroir.

-Saint-Laurent-Nouan dont le produit proposé est déjà en ligne sur Internet et il s'intitule « Les châteaux à vélo ». C'est sur 300 km. de pistes cyclables sécurisées que les promeneurs peuvent découvrir les châteaux de la Loire, traverser la Sologne et Saint-Laurent-Nouan. Actuellement cet itinéraire manque de repères en matière d'hébergements et d'informations diverses. C'est le travail qui est en cours et qui viendra compléter l'existant.

-Saint-Laurent-de-la-Plaine, qui dispose d'un magnifique musée des métiers, souhaite créer un itinéraire qui s'articulerait sur 4 sites qui se trouvent sur le même territoire. Ce projet est en cours de débat avec la communauté des communes et pays des Mauges qui n'a pas d'office de Tourisme.

-Saint-Laurent (Haute-Savoie) fait état de nombreuses possibilités comme des balades à cheval, la découverte d'un chevrier et bien d'autres idées, car ce ne sont pas les potentialités qui manquent. Mais des blocages internes alourdissent les avancées...

-Saint-Laurent-de-Chamousset fait remarquer que les journées à la carte et celles qui sont à thèmes sont fortement demandées, surtout par des groupes. Actuellement ils disposent d'un produit, qui à l'occasion de la visite d'une ancienne carrière permet de découvrir les métiers autour de la pierre, qu'elle soit de construction ou précieuse. Pour les journées du patrimoine il est mis en place dans le village un jeu de piste pour découvrir les vieux métiers.

-Saint-Laurent-de-Lin souhaite inclure dans le circuit de la Loire à vélo le circuit de découverte de la fabrication des fromages et du miel entre les producteurs et de fermes à fermes.

-La commission demande que chaque Saint-Laurent dresse un calendrier des manifestations et autres activités locales couvrant la période du mois de juillet d'une année au mois d'août de la suivante et de le transmettre à la délégation générale afin que soit établis sur le site Internet un annuaire de ces manifestations classé par mois et par Régions.

10 - Point sur le calendrier de prochaines manifestations :

- **2008** : 22, 23 et 24 août - 9^o rassemblement à Saint-Laurent-du-Mottay (voir détail sur le site Internet)
- **2009** : 3,4 et 5 juillet 2009 - 10^o rassemblement à Saint-Laurent-en-Brionnais.
- **2010** : à Saint-Laurent-sur-Oust
- **2011** : à Saint-Laurent-du-Maroni
- **2012** : à Saint-Laurent-d'Arce.
- candidature de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse en suspend.

Réunion du conseil d'administration élargi :

- les 23 et 24 novembre 2007 à Saint-Laurent-d'Arce
- premier trimestre 2008 à Saint-Laurent-du-Mottay.

- APPEL A COTISATION - ANNEE 2007 -

Commune de : Saint-Laurent

Adresse E-mail:.....

N.B.: Conformément à la décision de l'AG du 2 août 2003, une cotisation unique est demandée pour l'année (Réf. Lien N°14). Depuis l'AG du 6 août 2006 (Réf. Lien N°23) le versement des 50% des cotisations aux organisateurs des grands rassemblements est suspendu sans autres conditions.

- Communes de 1 à 500 habitants:

- 0,10 . par habitant X + forfait 100,00 . = (1)
- Abonnement au site Internet = 100,00 . (2) uniquement pour les nouveaux inscrits
- N° du mandat administratif Date du virement.....

- Communes de 501 à 5000 habitants:

- 0,25 . par habitant X + forfait 155,00 . = (1)
- Abonnement au site Internet = 150,00 . (2) uniquement pour les nouveaux inscrits
- N° du mandat administratif Date du virement.....

- Communes de plus de 5000 habitants:

- Forfait 1 410,00 . (1)
- Abonnement au site Internet = 200,00 . (2) uniquement pour les nouveaux inscrits
- N° du mandat administratif Date du virement.....

(1) Pour les nouveaux adhérents à l'Association, le montant de la première cotisation est réduit de 50%.

(2) L'abonnement au site Internet est définitif et non-renouvelable tous les ans.

REGLEMENT: Titulaire: Association nationale des St. Laurent
Domiciliation: CCM Faucigny - 74130 Bonneville
10278 / 02413 / 00013779461 / CLE61

N.B.: Sur le mandat administratif: référence facture tiers - inscrire: St. L. Cerdans (par exemple)

Si vous mentionnez St. Laurent..... en entier, le nom de votre St. Laurent n'apparaîtra pas, et cela pose un problème pour identifier la commune.

Merci d'adresser une copie de l'appel à cotisation à la trésorière.

Par Fax / Tel. - 04 50 03 78 48 - Par courrier: Chantal RUBIN - 1170 route du Crédox - 74800 Saint-Laurent

Tél. 06 83 07 62 48 - E-mail: chantalcassiopee@wanadoo.fr